



Conseil de classe : conseil de suivi de scolarité

publié le 21/11/2019

A partir du 16 janvier 2020 se dérouleront **les conseils de suivi de scolarité**.

Le temps de rencontre avec une partie de l'équipe pédagogique, les représentants d'élèves et parents est un temps où l'élève en présence de sa famille fait son bilan sur la période à partir de sa fiche d'auto évaluation et du bulletin scolaire. Le temps est ensuite l'occasion pour l'équipe de faire une lecture individualisée du bulletin avec l'élève et sa famille.

Pendant le conseil ne sont évoqués que les résultats scolaires et le comportement.

Ce n'est pas un rendez vous parents-professeurs. Si vous devez évoquer des sujets personnels, je vous invite à prendre rendez-vous avec le professeur principal ou la conseillère principale d'éducation Mme VILLAIN.

Les plannings seront diffusés sur Pronote/parents à partir du 2 décembre 2019.

Soyez vigilants.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.